On évalue une réforme!

Trois ans après sa mise en place, la réforme dite des rythmes scolaires est enfin soumise à évaluation. En tant que psychologues, nous sommes en droit de nous demander avec quel sérieux ces évaluations peuvent être menées.

Nos étudiants formés à la pédagogie du projet apprennent que celui-ci DOIT intégrer un programme d'évaluation n'ayant de valeur que s'il permet de mesurer les effets de sa mise en œuvre. Comment ? Soit en comparant un « avant-après », une évaluation préalable fournissant le niveau de base. Puis on analyse les données recueillies « après » en inter et intra-individuels : à l'école on peut alors comparer les CE1-an0 avec les CE1-an1 qui étant en CP à l'an 0 sont à comparer avec les CP-an1. On réfléchit nécessairement au préalable aux outils d'évaluation à utiliser.

Soit en comparant les données d'une école « expérimentale » avec celles d'une école « témoin », pour qui rien n'a changé.

Je doute de la capacité du Ministère d'évaluer réellement les effets de la réforme. Aucune donnée de base n'existe, et la 2^{ème} méthode nécessiterait qu'on compare les données d'écoles n'ayant pas appliqué la réforme : avec le privé peut-être ?

Différents rapports ont déjà été publiés, mais seul l'un d'entre eux s'intéresse aux ambitions premières de la réforme, celui de l'IGEN¹.

Pour rappel, quelles étaient ces ambitions? Le 9 octobre 2012, François HOLLANDE se dit "favorable" à une semaine de 4 jours 1/2 à l'école primaire, car « La réforme des rythmes n'est pas la clef de tout », mais « c'est le levier de la réussite ». Quant à Vincent PEILLON, le 24 janvier 2013, il écrit aux maires : « Nous abordons, avec la réforme des rythmes, une phase importante de la refondation de l'École de la République. Elle influera sur l'organisation du travail des enseignants et leur manière même de travailler Ensemble nous devons mener à bien ce chantier important de la refondation ». Dans l'annexe du projet de loi, on lit : « La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial ». Ce n'était pas, ni pour le Président ni pour le Ministre, une réforme du Périscolaire, ce que nous laisseraient penser les divers rapports publiés depuis plusieurs mois.

Ce rapport de l'IGEN reconnaît d'ailleurs le manque d'instruments de mesure adéquats au niveau national permettant d'évaluer l'évolution des résultats des élèves au cours du temps et ce en relation avec des éléments de contexte tels que les choix d'organisation du temps scolaire, ce qui, il faut l'avouer, interroge de ce fait sur la capacité du ministère à mener à bien une telle réforme.

Ce rapport tente quand même d'établir les premiers effets pédagogiques de la réforme. Il met en évidence que la cinquième matinée de classe est appréciée par les enseignants, mais que toutes les potentialités de cette réorganisation du temps scolaire ne sont pas encore perçues et réellement mises à profit. De plus des interrogations se posent sur l'alour dissement des semaines des enfants et parfois aussi sur l'accroissement de la complexité de leurs journées.

Concernant l'école maternelle, la réorganisation des après-midi raccourcis a réduit les temps d'apprentissages après la pause méridienne. **Cette réduction affaiblit le bénéfice de la matinée supplémentaire.** Pour les petites sections, le bilan semble un peu plus positif quand on peut compter sur une réelle fréquentation scolaire de cette cinquième matinée.

À l'école élémentaire, la réorganisation des enseignements semble avoir surtout bénéficié au français et aux mathématiques, qui étaient déjà favorisés dans les répartitions horaires et qui se repositionnent majoritairement sur les cinq matinées. Moi-même, j'avais pu constater, en parcourant divers forums d'enseignants, qu'ils apprécient cette 5^{ème} matinée « pour y faire une 5^{ème} séquence de maths et de français » !

 $^{^1 \ \}text{Inspection G\'en\'erale de l'\'education nationale -} \ \underline{\text{http://www.education.gouv.fr/cid95324/rapport-sur-l-efficacite-de-large-des-rythmes-scolaires.html}$

Les sciences, les arts et surtout l'éducation physique et sportive apparaissent, un peu plus encore qu'auparavant, en danger.

Je suis obligée ici de dire combien je suis triste de devoir affirmer « c'est bien ce que j'avais dit » ! Qu'on en juge !

Lors des ateliers de concertation pour la refondation de l'école, à l'été 2012, j'ai déposé sur le site du ministère deux textes : l'un avec des propositions concernant les principes à prendre en considération pour que cette réforme permette réellement de refonder l'école : la 8ème proposition² en particulier aborde l'organisation de la journée et ce qu'il convient de prendre en considération pour « bousculer » l'utilisation du temps scolaire en permettant de valoriser toutes les disciplines autres que les maths et le français. L'autre texte rappelait les connaissances à ne pas ignorer pour qu'enfin la réforme des « rythmes scolaires » soit réalisée. Mais le ministre n'a pas voulu entendre.

En septembre 2012, Olivier CAREMELLE, élu à Lomme et président du CEDRE³ publiait un article intitulé « Vincent PEILLON et la semaine de 4 jours : la supprimer ne suffit pas »⁴ dans lequel il rappelle le projet que nous avons construit ensemble sur la ville de Lomme, dans un groupe scolaire expérimental, où nous avions bien fait le choix de privilégier les matinées en les rallongeant. Les résultats positifs obtenus au bout d'une année étaient sans équivoque. Mais le ministre n'a pas voulu entendre.

Le 3 Janvier 2013 le café pédagogique publiait ma lettre ouverte à Vincent PEILLON⁵ dans laquelle je l'implorais d'avoir de l'audace en évitant de publier un décret qui imposait un découpage de la semaine en 9 demi-journées, empêchant ainsi toute innovation pédagogique et ne permettant nullement à l'école d'évoluer. Mais le ministre n'a pas voulu entendre.

J'ai participé à l'écriture d'argumentaires pour déposer des amendements au projet de loi, qui auraient permis de réviser positivement le cadrage pour la nouvelle organisation du temps scolaire, amendements refusés par l'assemblée à la demande du ministre.

J'eus ensuite de nombreuses interviews télévisuelles, radiophoniques, presse, dont les liens apparaissent sur mon site⁶ mais le ministre n'a pas voulu entendre.

Le 30 avril 2014, alors que Benoit HAMON, nouvellement nommé ministre de l'Éducation nationale préparait un projet d'assouplissement du décret PEILLON, MEDIAPART m'interviewait pour un bilan de cette première année. L'article de Lucie DELAPORTE s'intitulait : « Rythmes scolaires : on prend tout par le mauvais bout ! ».⁷. Mais le nouveau ministre n'a pas voulu entendre.

Malgré tout, grâce à cet assouplissement, j'ai pu accompagner de nombreuses communes, et communautés de communes, qui ont ainsi construit un vrai projet éducatif au service des enfants, valorisant réellement tous les temps scolaires, en élémentaire comme en maternelle mais permettant aux enfants davantage de bien-être dans leurs apprentissages : les retours actuels deux ans après la mise en route le prouvent. J'ai rencontré plusieurs fois le chargé de mission de madame la Ministre actuelle, divers députés et élus lui ont déposé des documents pour lui faire comprendre que des modifications doivent être apportées aux textes existants si on veut que cette réforme soit une réussite au regard de la refondation de l'école, mais pour l'instant elle n'a pas voulu entendre.

Un journaliste d'AEF m'a interviewée et publié le 1^{er} juin un article donnant des pistes pour « désaffadir » la refondation de l'école⁸.

² https://manager.e-monsite.com/cms/pages/update/page/56bd03679cf255441c3b73d0

³ Collectif des Élus Démocrates et Républicains pour l'Éducation

 $^{^{4} \ \}text{http://leplus.nouvelobs.com/contribution/} 618838-\text{vincent-peillon-et-la-semaine-de-4-jours-la-supprimer-ca-ne-suffit-pas.html}$

⁵ www.cafepedagogique.net/Documents/03012013Article634927851651035722.htm

⁶ http://www.claireleconte.com

⁷ https://www.mediapart.fr/journal/france/300414/rythmes-scolaires-prend-tout-par-le-mauvais-bout

⁸ https://twitter.com/aefeduc/status/738015196720050177

Mais à la sortie du rapport de l'IGEN, interrogée sur les effets de la réforme des rythmes scolaires sur le bien-être des enfants le 17 juin dernier par i-télé, Madame Najat VALLAUD-BELKACEM répondit : « Pour ce qui est de la fatigue, c'est plutôt (...) de l'ordre du ressenti que de la réalité !». Pour confirmer son constat elle s'appuie sur un autre rapport, soit « une étude scientifique qui a été conduite sur plusieurs milliers d'enfants à Arras par M. TESTU – qui est un chronobiologiste connu, un scientifique – et qui conduit à conclure que la réforme des rythmes scolaires n'entraîne pas plus de fatigue. ».

Madame la Ministre, avec tout le respect que je vous dois, relisez le rapport en question : loin des milliers d'enfants dont vous parlez, ce sont 134 enfants de GS, 54 de CP et 74 de CM2 qui ont été « suivis » par François TESTU. Quel suivi ? Et là j'en appelle aux psychologues qui ont en principe appris ce qu'est la vigilance, comment fonctionnent les capacités attentionnelles des enfants, le rôle sur elles de facteurs tels que la motivation. « Le principe des épreuves est similaire pour tous les niveaux scolaires ». Les élèves doivent détecter en 30 secondes (CP ou CM2) des items cibles dans une matrice contenant des nombres à 2, 3 ou 4 chiffres, la cible à entourer étant les nombres à 2 chiffres. En psychologie, la vigilance correspond à un état de maintien de l'attention à un niveau suffisant pour pouvoir réagir à de rares événements, qui peuvent survenir de façon impromptue au cours d'une activité monotone de longue durée. D'ailleurs les épreuves dites de barrage, créées dès la fin du 19è siècle et reprises par ZAZZO (1972) ont toujours été utilisées pour étudier l'attention soutenue des sujets concernés. La spécificité de ces épreuves, telle celle de double barrage de ZAZZO dont la passation est de dix minutes, est qu'elles permettent toutes d'évaluer la double compétence attendue d'un sujet attentif, faire vite ET bien. Elles sont donc construites pour analyser un indice de vitesse ET un indice d'inexactitude, permettant de calculer un indice de rendement. L'indice d'inexactitude considère les omissions (cible à barrer oubliée) et les fausses alarmes (non cibles barrées). À Arras, rien de tout cela n'est fait. Les épreuves de TESTU ont été utilisées 4 fois par jour (début et fin de matinée, début et fin d'après-midi de classe) pendant 4 jours, les passations ont été réalisées par les enseignants, ce qui, pour moi, pose un problème déontologique. Un prétest a juste été effectué avant la première passation le lundi matin, ce pour familiariser les enfants à l'épreuve. TESTU conclut : « Il n'y a pas de variation journalière de vigilance pour les classes de grande section ». Et donc ? Dans cette commune, on a placé les « TAPS » le midi pour les maternelles, pourtant 93% des enseignants, 74% des parents et 66% des animateurs constatent que ces enfants sont fatigués ! Pour les élémentaires TESTU dit que « le rythme journalier est « classique » (alors que l'heure de fin de journée n'est plus la même que dans ses précédentes études), il n'est observé aucune rupture de rythmicité journalière ou hebdomadaire source possible de « fatigue » physiologique ou « psychologique », ceci évalué avec des épreuves durant 30 secondes et dans lesquelles aucune erreur n'est mesurée. C'est ce qui conduit madame la Ministre à disqualifier le rapport de l'IGEN au profit de cette étude pour affirmer que grâce à la réforme, les enfants sont moins fatigués.

Je me permets d'ajouter que les écoles suivies ont été choisies par le maire, les enseignants devaient pointer le retour des questionnaires des familles sur les listes de classes et ces listes étaient ensuite remises à la mairie, les personnels devaient indiquer s'ils étaient directeur, adjoint, ATSEM et préciser dans quelle école ! Est-ce déontologique ? Rappelons que François TESTU a formé des psychologues. J'en terminerai en affirmant que tout autre est le discours des enseignants qui, dans cette commune, semblent « subir » cette réforme. Ils ont d'abord été choqués par le coût de cette étude, 20 000 euros. Un directeur d'école maternelle en burn-out a été absent 1 mois ½ ; certains collègues se sentent très démunis (épuisés même) après avoir tenté de proposer, en vain, une autre organisation, notamment en maternelle.

Mais, ces discussions sont stériles et ces collègues sont juste des "empêcheurs de tourner en rond"... Les autres collègues, directeurs ou enseignants, ne cessent de critiquer mais se taisent lorsqu'ils sont face à la municipalité ou l'IEN... la pression ressentie est forte, ils choisissent la résignation... Les directeurs et leurs équipes enseignantes sont "muselés" ...les rares qui ont essayé de se faire entendre ont été "écrasés", du coup maintenant tout le monde se tait. Ces informations proviennent d'une responsable syndicale qui connaît tous les enseignants d'Arras pour y avoir exercé, voici ce qu'ellemême a vécu : « Nous avions réussi à obtenir un rendez-vous à l'IA un soir avec le DASEN, mais la

condition posée était qu'il y ait un représentant par école ayant voté contre la proposition de la ville et ayant proposé une autre organisation. Nous nous étions inspirés de vos travaux, ce devait être soit le directeur soit un parent élu (pas 2 personnes) et lorsque nous sommes arrivés, il y avait toute la municipalité, l'IA, l'IA adjoint, l'IEN...écrasant... Nous sommes repartis, déçus, voire écœurés et cela continue aujourd'hui, donc en réunion personne ne dit rien... ».

Ces informations doivent parler à des psychologues scolaires me semble-t-il? Je vois là la concrétisation des écrits de Pierre FRACKOWIAK, IEN retraité⁹, qui n'a cessé de dénoncer la caporalisation de plus en plus importante sur le terrain, qui ne permet certainement pas d'aider la refondation de l'école à devenir réalité, or il ne m'a pas semblé que le rapport IGEN ait étudié cette question, qui est pourtant cruciale.

J'ai toujours dit que les psychologues avaient, dans l'application de cette réforme, un rôle important à jouer, au moment où le projet se construisait, il m'apparaît qu'à l'heure actuelle ou ils devront exercer ce rôle pour aider celles et ceux qui voudraient faire évoluer les choses à porter cette volonté pour la faire aboutir, ou simplement un rôle de soutien des enseignants qui, pour beaucoup d'entre eux, ne vivent pas mieux leur métier depuis la mise en place de la réforme.

Mon rôle actuel consiste à retravailler avec des communes ambitieuses, qui mettent tout le monde autour de la table pour reconstruire un projet éducatif respectueux des besoins des enfants mais octroyant également une qualité de vie professionnelle aux différents acteurs de l'éducation, facteur incontournable du bien-être des enfants.

Claire LECONTE, Professeur Emérite de Psychologie de l'Éducation - Université de Lille 3, Chercheuse en chronobiologie spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent, Laboratoire PSITEC (EA 4072), Membre actif de l'association Prosom, Membre du réseau PrISME, Membre de la FFPP, Membre du conseil scientifique de l'ALEFPA et Directrice du centre DEPS de Lille de 1991 à 2012

_

⁹ https://blogs.mediapart.fr/pierre-frackowiak/blog